**Appel d’offres**

**Pour la réalisation d’une étude "État des lieux des Webradios associatives au Maroc"**

Dans le cadre du projet : "Renforcement des radios associatives au Maroc : Pour une communication citoyenne et de proximité"

Mis en œuvre par :

Le Portail de la société civile Maghreb-Machrek e-joussour / Le Forum des Alternatives Maroc

Soutenu par :

L’Union Européenne

Le Portail E-JOUSSOUR de la société civile Maghreb-Machrek, programme du Forum des Alternatives Maroc (FMAS) recrute, pour le compte du projet susmentionné, un(e) expert(e) pour l'élaboration d'une étude de diagnostic du mouvement des radios/ webradios associatives au Maroc.

Les dossiers de candidature doivent inclure une proposition technique comprenant une note méthodologique, une offre financière et les CV du (des) consultant(e)s (*précisant les références*) ;

* Les dossiers doivent êtes soumis au plus tard le 15/04/2016 (date de rigueur) ;
* Ci joints, les termes de référence relatif au présent appel.

**Termes de référence :**

**Élaboration d'une étude "État des lieux des Webradios associatives au Maroc"**

**Mis en œuvre par :**

**Le Portail de la société civile Maghreb-Machrek e-joussour / Le Forum des Alternatives Maroc**

|  |  |
| --- | --- |
| Poste  | Expert(e), chargé(e) de l'élaboration de l'étude "Etats des lieux des webradios associatives au Maroc"  |
| Organisation  | Forum des Alternatives Maroc  |
| Durée de la mission  | Du 20/04/2016 au 20/06/2016 |

**I. Contexte :**

Si la communauté internationale a reconnu, depuis des décennies, le pluralisme audiovisuel dans lequel coexistent trois systèmes médiatiques : le public-étatique, le privé-commercial et l’associatif-communautaire ; Et que chaque système est régi par une régulation spécifique et joue un rôle distinct dans le développement de la société de l’information et du savoir et apporte sa propre plus-value au développement économique, social et culturel de la société.

Le Maroc enregistre un retard significatif à ce niveau, par rapport au pluralisme et la démocratisation de son système audiovisuel. En effet, la réforme engagée en 2005, suite à l’adoption de la loi 77.03 sur la communication audiovisuelle, n’a pas débouché sur la pluralité escomptée : le paysage médiatique demeure restreint aux médias à capital public et privé à caractère commercial. Les radios associatives ne sont pas reconnues par le législateur qui ne leur a pas accordé de statut juridique.

La société civile marocaine, forte des acquis de la constitution de 2011, milite pour remédier à cette carence. En effet, depuis 2011, à l'initiative du Fmas, prêt d'un millier d'associations implantées dans 16 régions du Maroc, ont porté le plaidoyer[[1]](#footnote-2) pour la reconnaissance de ce tiers secteur médiatique, en capitalisant sur les initiatives antérieures en la matière notamment, la première conférence arabo-africaine de l’UNESCO et du gouvernement marocain sur les radios communautaires en 2007 à Rabat et le dialogue national sur les médias et la société qui a débuté en 2009.

C’est dans ce cadre, que plusieurs associations et réseaux, ont lancé des radios associatives[[2]](#footnote-3), sur le web, qui représentent une alternative face à l'interdiction d'émission sur les ondes hertziennes.

L'objectif de la présente consultation, qui s'inscrit dans le cadre du projet **«Renforcement des radios associatives : Pour une communication citoyenne et de proximité"[[3]](#footnote-4),** est d'établir un diagnostic de ce jeune mouvement des Webradios, porteuses de projets médiatiques associatifs, opérant sur le web, de contribuer à son évaluation, son développement et son rayonnement et son passage aux ondes hertziennes. Aussi, enrichir le plaidoyer de la société civile pour la concrétisation de la reconnaissance par le législateur de ce tiers secteur médiatique.

**II. Objectifs de l’expertise**

Cette expertise vise à établir un diagnostic ciblé du mouvement des radios associatives au Maroc, en établissant un état des lieux et en identifiant ses forces, ses limites et les opportunités qui se présentent afin de contribuer à son développement et sa structuration.

En effet, il s'agit de :

* Réaliser une cartographie des Webradios associatives par bassin de diffusion;
* Analyser leur positionnement éditorial;
* Analyser leur capacités de gestion, de production, et de pérennisation du projet, y compris dans sa dimension financière;
* Analyser l'implication de leur publics cibles dans leur programmation et leur gestion ;
* A la lumière du diagnostic établi, identifier leurs forces et leurs limites ainsi que les défis pouvant menacer leur existence ;
* Présenter les opportunités pour la pérennisation et le développement de ces radios.
* Analyser les opportunités et limites techniques et juridiques de déploiement de radio associative hertzienne au niveau du spectre disponible,
* Benchmark à l’international d’expériences de radios communautaires/ associatives (2 pays africains : Tunisie, Niger, 2 pays européens France, Belgique ; 2 pays d'Amérique Latine Brésil, Argentine. Et quelles sont les bonnes pratiques à en tirer pour le Maroc?
* Présenter en annexe une structuration type pour une radio associatives : statuts juridiques type, grille de programmes, budget type, taille de ressources humaines

**III. Livrables**

Selon le chronogramme qui sera validé à la signature du contrat, l'expert s'engage à livrer :

* **Une version préliminaire** : pour révision et approbation par le FMAS ;
* **Une version finale :** intégrant les amendements proposés, avec un résumé exécutif, la méthodologie, les résultats, les conclusions et recommandations, les annexes (outils utilisés, liste des personnes interviewées etc.)

*\*Les livrables seront présentés en langue française ou en langue arabe (à préciser dans l’offre).*

**IV. Modalités de soumission des candidatures :**

Les candidats doivent fournir les documents suivants, en langue française ou arabe :

* Le/Les CV(s) du/de consultant(e) ou de l'équipe en charge de la réalisation de l’étude ;
* Une note méthodologique comprenant les objectifs et résultats visés, la démarche méthodologique et les différentes étapes à mener, les sources d’information, le calendrier d’exécution, etc. *Le candidat(e)peut proposer d’intégrer des éléments non prévus dans les TdR, mais qui selon lui peuvent être pertinents*
* Offre financière ;
* Fournir des références liées aux projets de recherche et de travaux menés ;

La date limite de soumission des offres est le **15 avril 2016 avant 23:59**, heure locale du Maroc.

 Veuillez soumettre le dossier de demande à : ejoussour@gmail.com et fmas@menara.ma

\*L’étude est ouverte aux chercheurs individuels, groupements, instituts de formation, ou cabinets d’études.

Veuillez écrire la référence suivante dans l’objet de l’E-mail : «**ETUDE WEBRADIOS**»

Pour toute question à propos de ces lignes directrices, prière de contacter : ejoussour@gmail.com

**V. Évaluation et sélection des dossiers de candidatures :**

Au plus tard le 18 avril 2016, les candidat(e)s ayant postulé recevront une notification avec la décision finale.

1. Une plateforme de plaidoyer, une étude et un projet de loi ont été élaborés. Plusieurs rencontres nationales et internationales organisées entre 2011 et 2015. Des rencontres avec la Haca/ Ministère de la communication/ Les deux chambres du parlement, etc. ) [↑](#footnote-ref-2)
2. Cf. liste des antennes ejoussour (16) + liste webradios associatives au Maroc [↑](#footnote-ref-3)
3. Initié par le Portail de la société civile Maghreb-Machrek ejoussour, programme du Forum des Alternatives Maroc (FMAS) et cofinancé par l’Union Européenne, vise à contribuer, d'une part, au renforcement de la liberté d’expression et droit à la communication au Maroc à travers notamment le développement des radios communautaires. Et d'autre part, à promouvoir le dialogue interculturel et religieux au Maroc, pour lutter contre le discours de la radicalisation et de la haine. [↑](#footnote-ref-4)